Rothschild & Co Asset Management

abeille ASSURANCES

Juillet 2023

Orientation de gestion Prudent

Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Prudent. La poche Actions pourra être jusqu'à 30% du portefeuille.
Mandat Prudent : à destination des investisseurs souhaitant conserver un niveau de risque faible, l'orientation Prudente cherche à valoriser le capital sur un horizon de placement recommandé de 3 ans tout en limitant le risque de perte en capital. L'allocation d'actifs s'orientera sur des produits monétaires et obligataires principalement, avec une poche actions limitée à 30% maximum. La considération principale de cette orientation de gestion est de maitriser les risques en portefeuille, en ne privilégiant pas l'espérance de rendement.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION

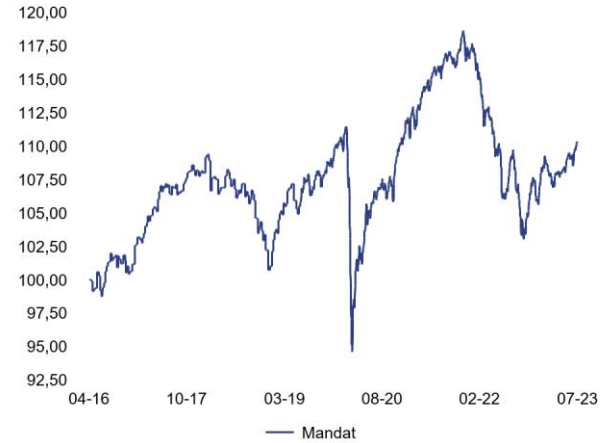

Performances mensuelles et annuelles

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2023	2,6	-0,5	-0,0	0,3	0,4	0,7	1,0						4,5
2022	-1,2	-1,8	-0,9	-1,5	-1,0	-3,7	2,6	-1,5	-3,5	1,4	2,3	-1,4	-10,0
2021	-0,3	0,6	2,0	0,8	0,7	0,4	0,4	0,6	-0,6	0,8	-0,7	0,9	5,9
2020	-0,2	-2,4	-7,9	4,0	1,1	1,2	1,1	1,0	-0,5	-0,6	3,6	1,2	0,9
2019	2,7	1,3	0,5	1,4	-2,1	1,8	0,7	-0,1	0,4	0,1	1,0	0,8	8,7
2018	0,9	-1,1	-1,0	1,0	-0,7	-0,8	1,0	-0,8	0,1	-2,3	-0,6	-2,3	-6,4
2017	0,1	1,5	1,0	0,6	0,8	-0,4	0,4	-0,2	0,9	0,9	-0,4	-0,1	5,2
2016				-0,1	0,7	-1,1	1,9	0,3	-0,1	-0,1	-0,8	2,0	2,6

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	1,03	2,15	1,84	4,45	1,42	4,11	2,98	10,33

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
1,35	0,59	1,36	5,97

Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Ofi Invest Isr Monetaire	ISR	Article 8	Monétaire	Zone Euro	23,9
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Flexible	Monde	16,0
R-co Conviction Credit Euro C EUR		Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	14,0
Ofi Invest Oblirea Euro		Article 6	Oblig. Etat Europe	Zone Euro	12,9
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	7,0
Dnca Finance Eurose	ISR	Article 8	Mixte - Biais obligataire	Zone Euro	5,5
R-co OPAL Equilibre		Article 8	Mixte - Flexible	Monde	5,1
Acts Us Growth-r C Usd		Article 6	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	4,1
Helium-helium Performance-b		Article 8	ED Multi Strategy	Monde	4,0
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	2,5
R-co Valor C EUR		Article 8	Actions Monde	Monde	1,5
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	1,5
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	1,0
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	1,0
Total					100

Label ISR Label Towards Sustainability Label Luxflag

Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.
Les fonds labélisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois – LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).
Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016
Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge – 2019
Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette règlementation les produits sont classifiés de la manière suivante :
- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant précisé si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

Portefeuille

Actifs

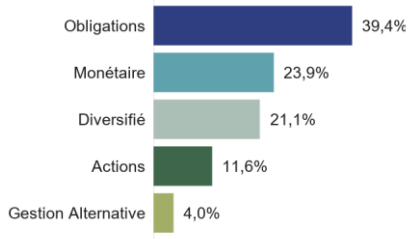

Pays

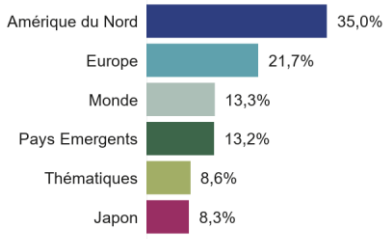

Principaux promoteurs

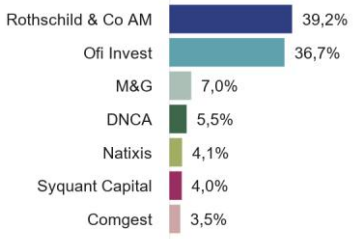

PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats	Renforcements	Ventes	Allègements

Recommandations du conseiller

Malgré la certitude de nouvelles hausses de taux en juillet, les marchés actions ont poursuivi leur progression grâce à la bonne facture des résultats trimestriels des entreprises mais aussi sur l'espoir que les banques centrales pourraient finalement vaincre l'inflation sans provoquer d'atterrissage brutale de l'activité économique. En effet, le reflux de l'inflation globale semble bien engagé grâce à la baisse des prix de l'énergie et de l'alimentation, mais surtout l'inflation sous-jacente (hors éléments volatils), indicateur scruté par les banques centrales, semble enfin amorcer sa descente aux USA grâce à la décélération des hausses de salaires reflétant un marché du travail moins tendu. Ainsi, l'inflation sous-jacente américaine est retombée en juin à 4,1% en rythme annuel en juin, plus bas depuis septembre 2021. En zone euro, l'inflation sous-jacente résiste toujours, stagnant à +5,5% en juillet pour dépasser l'inflation globale qui s'établit à +5,3%, plus bas depuis janvier 2022. Malgré le resserrement monétaire le plus agressif depuis 40 ans, les chiffres de croissance économique du 2T23 ont surpris à la hausse : le PIB américain a en effet progressé de 2,4% en rythme annualisé, contre +1,8% attendu, grâce à une consommation des ménages soutenue par la solidité du marché de l'emploi, et aux dépenses d'investissements des entreprises dopées par les différents programmes lancés par le Président Biden pour réindustrialiser les USA et accélérer la transition énergétique. En zone euro, le PIB a progressé de 0,3% en variation trimestrielle au 2T23 après 0% au 1T23, chiffre revu en hausse qui permet à la région d'éviter finalement la récession technique. Le FMI a relevé ce mois-ci ses prévisions de croissance mondiale pour 2023 à +3% (vs. +2,8% en avril), grâce à la résilience des économies depuis le début de l'année, tout en rappelant que les risques pesant sur les perspectives de croissance mondiale restaient orientés à la baisse, notamment à cause d'un début d'assèchement des crédits comme conséquence de la transmission du durcissement monétaire à l'économie. Les banques centrales entretiennent le suspens concernant leur décision lors de leur prochain comité monétaire en septembre, laissant la porte ouverte à une pause ou à une ultime hausse de taux en fonction des données sur l'inflation et l'emploi d'ici-là, tout en concédant que le pic de taux était proche. En juillet, le MSCI World a gagné 2,85% en devises locales (+2,21% en €), grâce aux actions américaines (S&P 500 +3,11% en US$, Nasdaq +4,05% en US$) qui continuent d'être tirées à la hausse par une poignée de méga-valeurs technologiques. Le Nasdaq, avec une hausse de 37,07% en 2023, connaît d'ailleurs ses meilleurs sept premiers mois de l'année depuis 40 ans. Les actions de la zone euro progressent de 1,82% (MSCI EMU en €) en juillet et ne sont plus qu'à 4% environ de leur dernier record atteint le 17 novembre 2021. Les actions japonaises ont enchaîné leur 7ème mois consécutif de gain et affichent désormais une performance de +22,78% (Topix en yen) en 2023. Deuxième mois consécutif de baisse pour les obligations souveraines de la zone euro qui cèdent 0,15% en juillet mais qui restent positives depuis le début de l'année avec une avance de 2,32% (iBoxx Eur Sovereign). Face à la hausse historique des marchés actions cette année (+17,26% pour le MSCI World en devises locales, soit sa meilleure performance en 20 ans sur les 7 premiers mois de l'année) et à la persistance des incertitudes qui nous incitent toujours à la prudence, nous n'avons pas recommandé à Abeille Vie en juillet de modifier le profil défensif du mandat Prudent.

Source : Rothschild & Co Asset Management

Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque

A risque plus faible — A risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaitre la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.